

Livre blanc des mobilités de l'aire métropolitaine : finalisation

I – Le contexte

Le Président de la CCI a souhaité la rédaction d'un Livre Blanc qui réponde au questionnement suivant : « comment donner à l'aire métropolitaine, telle qu'on l'imagine dans 20 ans, les solutions de mobilité pour un développement économique pérenne et durable, avec l'objectif de placer Lyon et ses territoires d'appui dans le top 10 des métropoles européennes de 2e catégorie ».

Le Livre Blanc s'inscrit dans la préparation d'un positionnement affirmé du monde économique pour porter la voix des entreprises sur la mobilité et les infrastructures en vue notamment du débat public sur le Nœud Ferroviaire Lyonnais en 2019. Il éclairera également et prolongera les avis de la CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne et du réseau consulaire sur la Loi Mobilité, le SRADDET et les orientations prises par la Métropole.

Le recours à une expertise internationale est venu apporter un éclairage prospectif.

La CCI assure en 2019 la concertation avec ses partenaires économiques (auditions en Commissions et rencontres dans les ZA/ZI, fédérations et opérateurs) en vue d'apporter des contributions ciblées et partagées.

II – Organisation / méthode

Pilotage par la Commission Aménagement du Territoire

Enrichissement par Algoé sur la partie benchmark et entretiens d'experts internationaux afin de décaler les regards et apporter des propositions innovantes

Validation des propositions en lien opérationnel avec la CCIR (Commission et technicien) puis en Assemblée générale de la CCI le 18 novembre

III - Rappel des étapes et point d'avancement

- Juin 2018 : Présentation initiale de la démarche en G10
- Juillet : Sélection du cabinet Algoé
- Septembre : présentation de la mission en Commission (site Michelin à Roanne)
- 6 novembre : réunion intermédiaire avec Présidents CCI et CMA pour présentation des retours des experts, du benchmark et premiers items de propositions
- 13 novembre : audition d'Eurexpo et présentation Algoé amendée par la Commission
- 6 et 17 décembre : point d'étape avec Luc Pelen et Guy Delorme et validation des grands items de propositions en Commission
- 22 Janvier 2019 : audition de la FNAIM entreprises

- 5 avril : avis sur le débat public Nœud ferroviaire et audition de Rhônexpress
- 13 juin : courrier argumentaire au Sytral en faveur des dessertes de l'Est lyonnais
- 27 septembre : audition de Aéroports de Lyon
- Octobre 2018 et 14 Février 2019 : point d'étape en Commission régionale Aménagement du territoire

Etapas à venir :

Diffusion : élus CCI, acteurs économiques et autorités publiques. Possibilité de solliciter Algoé sur un événement pour apporter le benchmark des métropoles. Conférence de presse - relais médias qui s'inscrit dans le cadre des futures élections locales afin de nourrir le débat.

IV – Contenu

La réflexion a associé plusieurs experts internationaux : Alexandre Misoffe (DG Paris Ile-de-France capitale économique), Hélène Chartier (CEO Reinventing cities), François Bellanger (Transit-City), Jean-Marc Offner (Président de l'Ecole urbaine de Sciences Po), Cécile Maisonneuve (Présidente de la Fabrique de la Cité), Carlo Ratti (Professeur au MIT fondateur de Senseable City Lab), Ichin Cheng (Directrice du Sustainable lab), Pascal Auzannet (Président IXXI filiale RATP et auteur de rapport sur le financement du Grand Paris Express).

L'ensemble de ces experts converge sur le fait que l'aire métropolitaine lyonnaise s'est hissée au rang du TOP 10 des métropoles européennes, dans la seconde catégorie avec Milan, Barcelone et Munich notamment, après les capitales Londres et Paris. Notre aire métropolitaine est non seulement attractive en France, mais c'est aussi la seule en France de rang européen (au-delà de Paris). Sa position de carrefour stratégique des flux représente un atout. Sa croissance va se poursuivre avec des défis auxquels sont également confrontés les autres métropoles.

Pour les experts, unanimes sur ce point, l'un des principaux défis que les Métropoles doivent relever est celui « d'entrer dans la transition écologique et la lutte contre le changement climatique ».

Un choix stratégique doit être également opéré de sélection des territoires avec lesquels coopérer. « Pour les villes moyennes de l'aire métropolitaine lyonnaise, l'hyper coopération est une des clefs », affirme Jean-Marc OFFNER. Les Métropoles doivent, selon lui, éviter un système d'archipels qui ne seraient pas en relation avec leur hinterland. Le résultat du benchmark, ciblé sur des métropoles européennes, révèle que notre aire métropolitaine est la seule aire métropolitaine parmi ses concurrentes en Europe à ne pas disposer de RER. Concernant l'attractivité, à titre d'exemple, Jean-Paul GAYDON, Directeur du développement d'Eurexpo, souligne à quel point l'offre en transport en commun du parc était illisible et déclassée par rapport aux concurrents.

La robustesse, la qualité de l'exploitation du système de transports en commun et l'intermodalité sont cités en exemple, avec la Suisse comme modèle. D'autres pistes sont évoquées, comme celles de « penser la voiture autrement », de faciliter la logistique avec des solutions innovantes de gestion du trafic pour écarter les flux de transit, ou un investissement massif comme à Munich sur l'équivalent d'un RER, etc.

Propositions de la Commission Aménagement du Territoire et Infrastructures à soumettre au vote de l'Assemblée générale

Une vision se détache, incarnée en 4 messages clefs ou « ambitions », avec des propositions les étayant :

- **1^{ère} ambition : Anticiper les besoins d'une métropole élargie à 4 millions d'habitants, interconnectée avec les territoires**
- **Proposition 1** : Le développement des polarités de l'aire métropolitaine aux bonnes échelles et en coopérations renforcées pour un territoire à une seule vitesse : un maillage nécessaire autour de la liaison Lyon-Saint Etienne comme épine dorsale.
- **Proposition 2** : Une stratégie et un programme d'investissements d'avenir pour les mobilités articulées aux 3 échelles : Interne métropole / Aire métropolitaine et territoires d'appui / Monde.
- **Proposition 3** : Une gouvernance et un financement de la mobilité à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise associant le monde des entreprises avec une première mesure forte en faveur d'une billettique et tarification unifiées entre le TER, les transports collectifs urbains et les autres solutions de mobilités.
- **Proposition 4** : Mettre en place un RER Métropolitain avec un système de rééquilibrage entre les gares. Cette proposition s'appuie sur l'expression du monde économique dans le débat public « Nœud ferroviaire lyonnais ». Davantage de fréquences et d'intermodalité, une circulation de TERGV à Saint Exupéry et des liaisons sans passer par Part Dieu (aménagement de Saint Fons pour le lien Saint Etienne-Est lyonnais) sont attendues.

➤ **2^{ème} ambition : Répondre à l'enjeu d'une métropole européenne et mondiale**

- **Proposition 5** : Renforcer l'accessibilité des portes d'entrées nationales et internationales et des grands équipements du territoire avec un axe fort vers Eurexpo, les zones industrielles et un aéroport hub connecté au réseau RER métropolitain et au réseau européen de trains à grande vitesse.
- **Proposition 6** : Développer les investissements sur le fret au cœur de la compétitivité des entreprises. Ceci se traduit par des solutions multimodales pour le transport des marchandises en préservant le foncier notamment au Sud de l'aéroport Lyon –Saint Exupéry et en mutualisant des investissements sur les plateformes.
- **Proposition 7** : Des infrastructures et une réglementation adaptées pour orienter le transit routier sur les contournements. Il s'agit de finaliser le bouclage du périphérique lyonnais et de mettre en place des tarifs incitatifs sur un grand contournement. Les entreprises ont besoin d'une réglementation qui ne pénalise pas le trafic de marchandises interne à l'aire métropolitaine (notamment les trajets entre le Nord-Ouest (Roanne, l'Arbresle) et le Sud Est jusqu'à Vienne).

➤ **3^{ème} ambition : Un système urbain plus soutenable**

- **Proposition 8** : Renforcer l'articulation urbanisme-mobilités dans les territoires en faisant émerger un système urbain plus dense. Le monde économique soutient un maillage avec la liaison en souterrain de l'anneau des sciences et un programme d'investissements majeurs de desserte de l'Est lyonnais répondant à la fois aux besoins quotidiens des salariés et aux grands équipements. Des services complémentaires devront également accompagner le transport de masse en n'écartant a priori aucune solution (Exemple : le transport par câble).
- **Proposition 9** : Promouvoir la voiture et le camion autrement. Les entreprises s'engagent également à encourager les bonnes pratiques d'écomobilité.
- **Proposition 10** : Faciliter la localisation des activités logistiques et industrielles en zone dense et des activités artisanales en centre-urbain. L'outil réglementaire (plans locaux d'urbanisme) constitue un des leviers que le monde économique propose d'actionner.
- **Proposition 11** : Améliorer l'accessibilité des zones industrielles et pôles d'activités pour les salariés avec davantage de dessertes. Actuellement l'absence et l'inadaptation des transports en commun constituent le principal frein au développement des pratiques d'écomobilité.

➤ **4^{ème} ambition : Promouvoir un territoire laboratoire « territoire intelligent et innovant »**

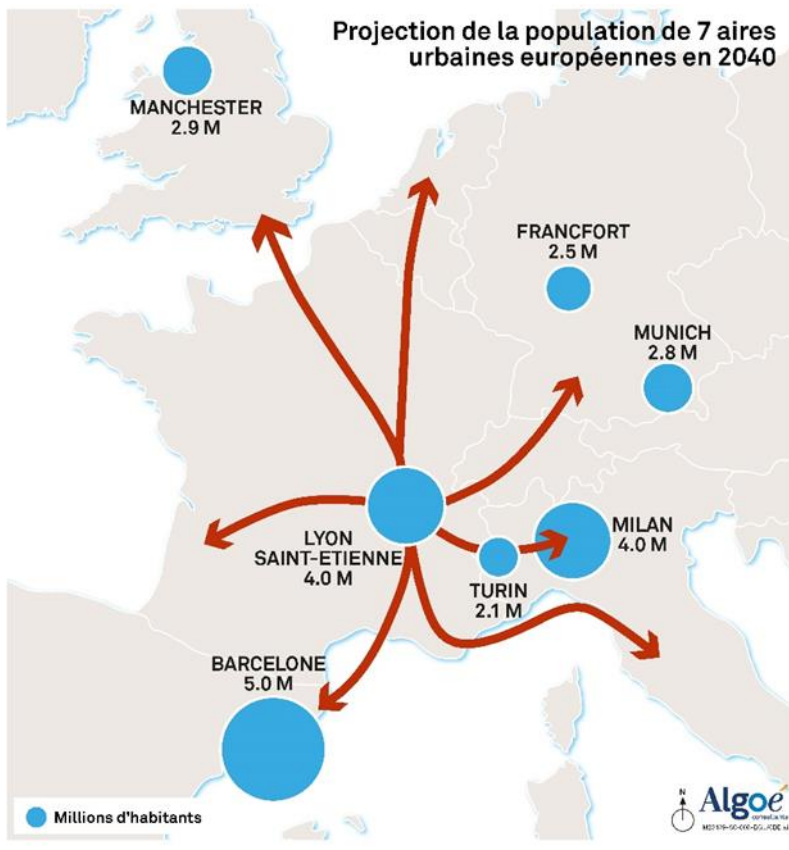
- **Proposition 12** : L'innovation au service de la régénération des réseaux existants. Pour les acteurs économiques les investissements de maintenance et de modernisation constituent une priorité et une opportunité pour optimiser la capacité des infrastructures.
- **Proposition 13** : Améliorer l'expérience voyageur par le digital au service d'une mobilité multimodale, sécurisée et augmentée à partir d'un pass RER métropolitain (TER + Transports Collectifs Urbains et autres solutions de mobilité).

- **Proposition 14** : Des partenariats publics-privés nouveaux pour des services de mobilité innovants. La proposition implique de s'appuyer sur les offres du privé lorsque cela est plus pertinent (capacité de réponse aux besoins, agilité, modèle économique...).

V – Calendrier

Calendrier général	2018		2019		2020
Suivi, pilotage, rencontres décideurs					
Enrichissement et benchmark international					
Communication aux décideurs, mise en débat					

Cartes



DYNAMIQUES FERROVIAIRES

DES SERVICES RER PARTOUT ...
... SAUF EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES...

Stuttgart



Barcelone



Genève*

* Genève – selon prévision
Leman Express 2019

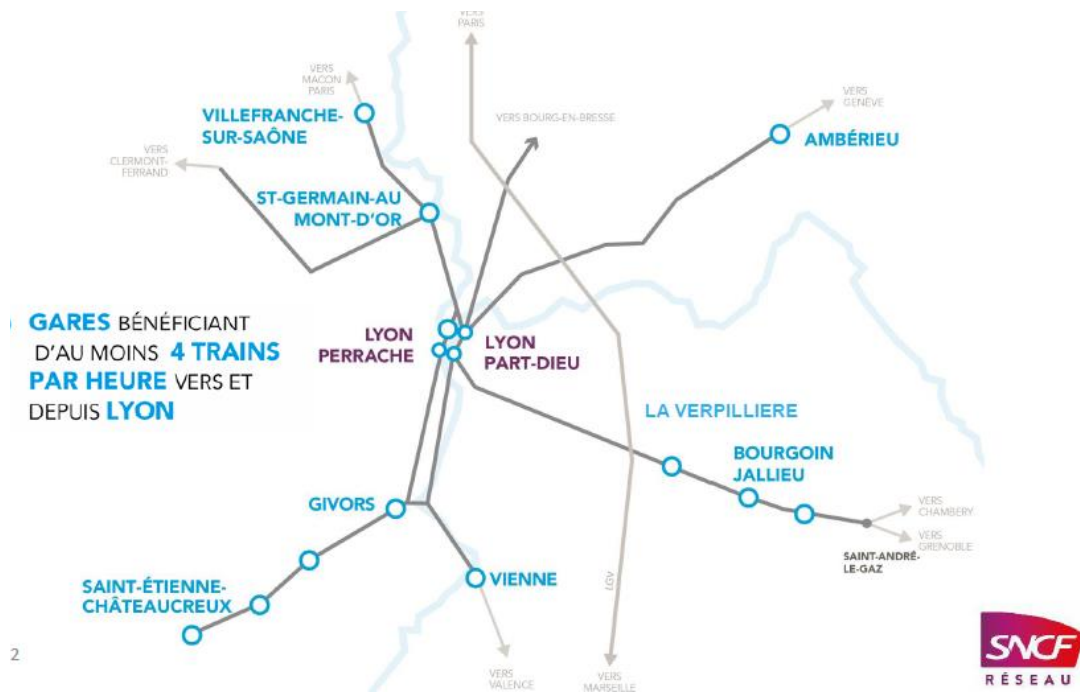


Turin

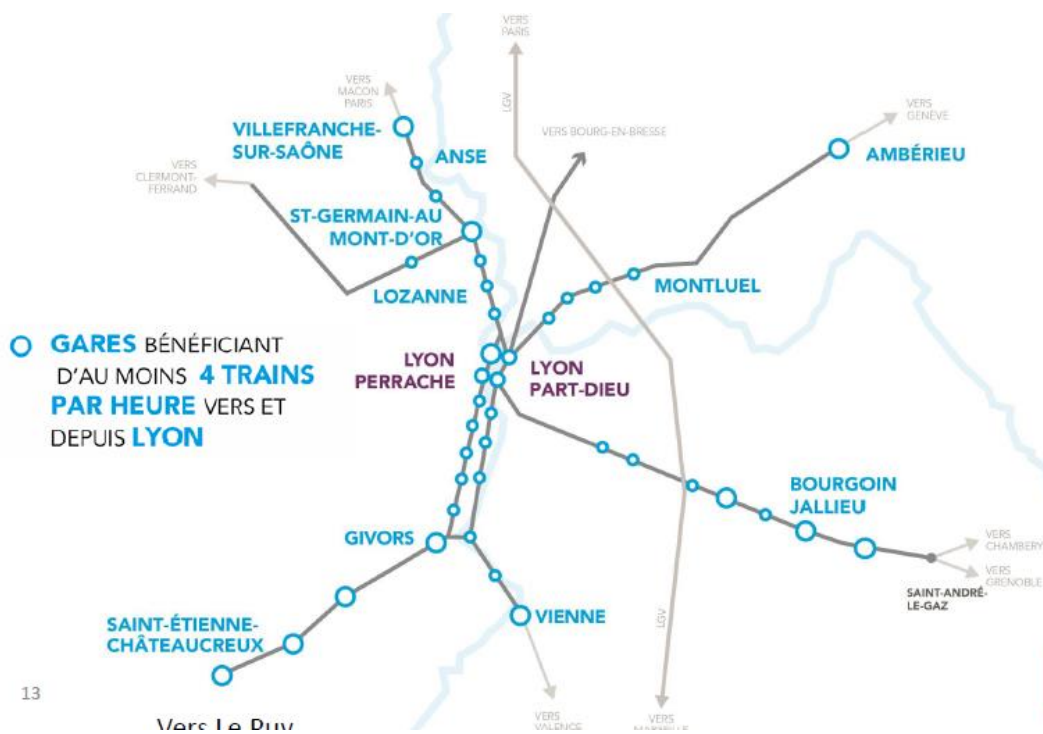


FODERE
Serving European Regions Companies

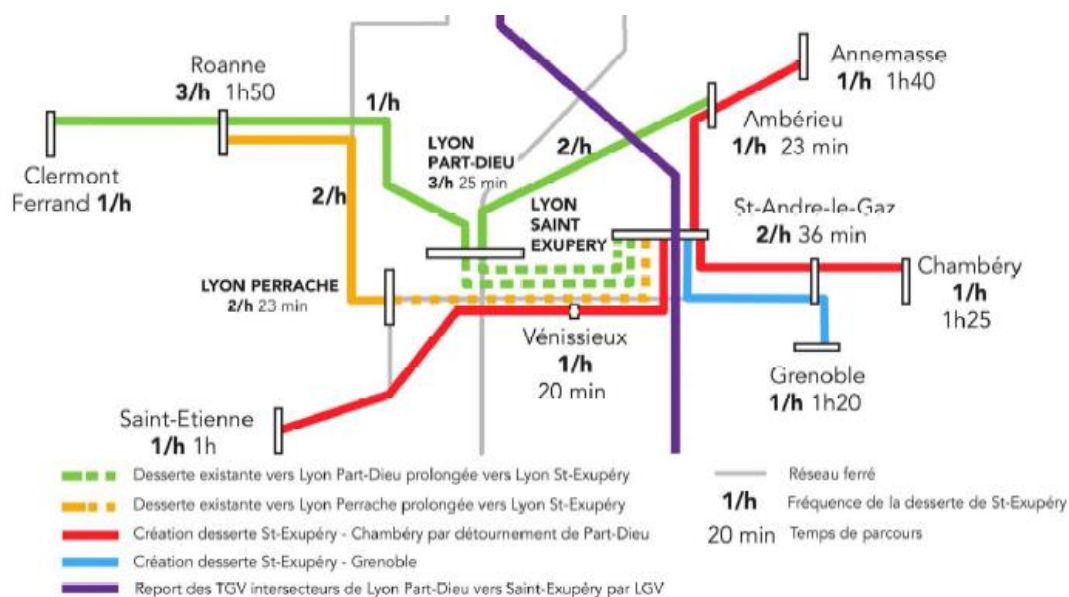
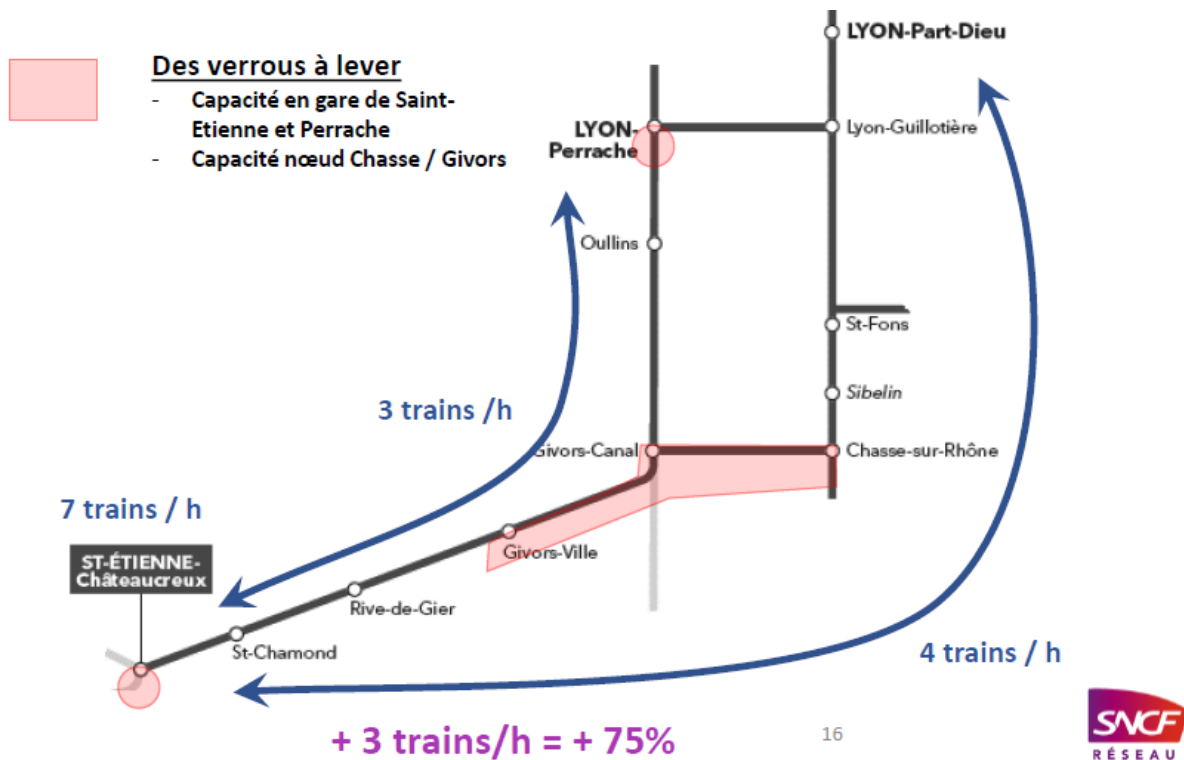
Extraits du dossier de débat public sur le Nœud ferroviaire.



Situation en 2019



Projection 2040 ou horizon après investissements sur le Nœud ferroviaire.



Scénario de « rupture » soutenu par la CCI dans le débat public : rééquilibrage de la desserte entre les gares, réalisation du CFAL, des aménagements sur la liaison Saint-Etienne Lyon et montée en puissance de la gare de Lyon Saint-Exupéry avec liaisons régionales.